

Le uest

Octobre 2023-NO 152 La revue des Saint-Rochois (es)

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 novembre 2023
à 20 h
au 270, Route 125



Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar,

Directrice générale

et greffière-trésorière poste 7550

Gaétan Hudon,

Inspecteur municipal, poste 7551

inspecteur@saint-roch-ouest.ca



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

L'agriculture, c'est dans notre nature

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358

www.saint-roch-ouest.ca • info@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi • 8 h 30 à 16 h 30



Depuis 1921

● Mot du Maire ●

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Quel début d'automne exceptionnel! Profitez-en pour respirer le grand air et admirer le beau décor avec le changement de couleur des feuilles de cette belle saison !
De plus, nous remercions les 24 familles qui ont répondu au sondage sur les loisirs. Nous vous dévoilerons le résultat du sondage dans la revue de novembre.

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA MUNICIPALITÉ



Nous sommes fiers d'annoncer la mise en ligne de notre nouveau site Internet, complètement revampé. Plusieurs améliorations ont été apportées. Le contenu du nouveau site est mieux organisé et beaucoup plus accessible. Il est dynamique sur les plateformes mobiles tels les cellulaires et les tablettes. La Municipalité vous invite à vous inscrire à l'infolettre ainsi qu'aux alertes municipales. L'infolettre vous permettra de connaître les activités, les événements ainsi que les informations que la Municipalité partage directement dans votre boîte courriel.

Adresse du nouveau site internet : www.saint-roch-ouest.ca

NOUVEAU-ZONE DE RENCONTRE NEUTRE

Vous vendez ou achetez sur des sites de vente entre particuliers? Vous êtes dans une situation de garde partagée? Vous recherchez un endroit sécuritaire pour faire cet échange? Utilisez la zone de rencontre neutre!

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre neutre?

Il s'agit d'un endroit public clairement identifié, où vous pouvez faire vos transactions ou vos échanges en toute sécurité. L'utilisation de ce type de lieu diminue le risque de transactions frauduleuses et de vols qualifiés et est recommandé dans certaines situations de garde partagée. La zone neutre est constituée d'un stationnement réservé pour réaliser vos échanges en toute sécurité 24/7. Elle est identifiée par une signalisation permanente. Sous surveillance par caméra 24 heures sur 24, les images sont conservées durant 14 jours.

La zone neutre est située dans le stationnement de la Mairie de Saint-Roch-Ouest au 270, Route 125.



En terminant, pour l'Halloween, la Mairie sera ouverte pour distribuer des bonbons, le mardi 31 octobre de 16 h 30 à 19 h. Venez nous voir!

Un petit rappel de sécurité...le soir de l'Halloween, il y aura une affluence accrue de véhicules sur nos rangs. Faites preuve de prudence et de courtoisie afin d'éviter des incidents fâcheux. Conduisez prudemment!

Je vous souhaite à tous et à toutes de passer un bel automne et une joyeuse Halloween!

Pierre Mercier, Maire

Reculez l'heure dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023.



Profitez du changement d'heure pour vérifier vos détecteurs de fumée!



• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4-5
Avis public - modification règlement 138-2021 et règlement 117-2016	6
Parlez de vapotage avec votre adolescent	7
Communiqué de presse • Importants travaux à l'urgence de Pierre Legardeur	8-9
Collectes	9
Communiqué de presse • Les institutions mangent local au CISSS	10
Communiqué de presse • Le CISSS Lanaudière célèbre l'ouverture du TEP scan	11
FADOQ St-Esprit	12
Fabrique St-Esprit • SHESOSE	13
Bibliothèque Alice-Parizeau	14-15
Prévention des incendies	16
Avertisseur de fumé	17
Café des aînés • Photos calendrier	18
Maison des jeunes de St-Esprit	19
Marché de Noël	20
Subvention loisirs	21
Dépouillement d'arbre de Noël	22
Concours décore ta maison en famille	23
Halloween	24

Parler, c'est commencer à aller mieux!

Personne n'est à l'abri de vivre de la détresse.

Si vous ou un proche manifestez des changements d'attitude, de comportement ou pour toute urgence psychosociale, n'hésitez pas à **composer le 811, option 2.**

Nos professionnels sauront vous accompagner et vous soutenir avec empathie et bienveillance.

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière Québec

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 OCTOBRE 2023

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE— APPROUVER LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS -DOSSIER EVR44796-63040 (14)-20230519-007

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

POUR CES MOTIFS, il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest approuve les dépenses d'un montant de 2 090 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE—APPROUVER LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS -DOSSIER VFL28677-63040 (14)-20230519-007

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

POUR CES MOTIFS, il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest approuve les dépenses d'un montant de 2 505 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

AUGMENTATION DE LA LIMITE DE CRÉDIT DE LA CARTE VISA

Il est résolu d'autoriser la directrice générale, madame Sherron Kollar, à faire la demande d'augmentation de la limite de la carte de crédit à 5 000 \$.

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024 À 2028) NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 - 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

Il est résolu que la municipalité de Saint-Roch-Ouest demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

RÈGLEMENT NUMÉRO 148-2023-MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 138-2021 CONCERNANT LES NUISANCES

Il est résolu que le présent règlement portant le numéro 148-2023 soit et est adopté pour valoir à toute fin que de droit et qu'il soit en conséquence décrété, statué et ordonné.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 149-2023-MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 117-2016 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Un avis de motion est donné, pour l'adoption, à une séance ultérieure, de la modification du règlement 117-2016 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des Centres d'urgence 9-1-1;

Le projet de règlement est également déposé.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DES DÉPENSES

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 176.4 du Code municipal du Québec, la directrice générale dépose le rapport comparatif semestriel comparant les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent au 30 septembre 2023 ainsi que le rapport des résultats anticipés au 31 décembre 2023;

Il est résolu à l'unanimité que lesdits documents soient déposés aux archives de la Municipalité.

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a adopté le règlement 148-2023 lors de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2023.

Le règlement concerne la modification du règlement 138-2021 concernant les nuisances.

Ce règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 13^e jour du mois d'octobre 2023

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a présenté et adopté un projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2023, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Le projet de règlement concerne la modification du règlement 117-2016 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des Centres d'urgence 9-1-1.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 7 novembre 2023 à 20 h, à la mairie au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 13^e jour du mois d'octobre 2023.

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière



N'hésitez pas à parler de vapotage avec les ados

Saviez-vous que... la réduction du stress serait la raison la plus courante pour laquelle les jeunes de 15 à 19 ans ont déclaré utiliser des produits de vapotage? D'autres raisons populaires citées sont le plaisir qu'ils en retirent, la curiosité, le désir de s'intégrer et l'influence sociale.

Mais il y a des risques à vapoter :

- **Le vapotage peut entraîner une dépendance à la nicotine et nuire au développement du cerveau.** À l'adolescence, une quantité moindre de nicotine (que chez les adultes) peut suffire à rendre accro. La nicotine peut jouer sur la mémoire et la concentration et contribuer à des troubles de l'humeur.
- **Le vapotage peut exposer à des produits chimiques et à des métaux dangereux**, comme le formaldéhyde, l'acroléine, le nickel, l'étain et l'aluminium, et peut causer des dommages aux poumons.
- **Les effets à long terme du vapotage sur la santé sont inconnus.**

Pour aider à prévenir le vapotage, une discussion ouverte avec une personne de confiance est un bon début. Les parents, les enseignants, les entraîneurs et les autres adultes de confiance peuvent tous entamer avec les jeunes une conversation qui aura une véritable incidence sur leur vie.

Se montrer compréhensif, ne pas porter de jugement et faire preuve d'empathie à l'égard des raisons pour lesquelles les jeunes fument ou vapotent peut les aider à se sentir à l'aise. Aussi, vous devrez peut-être en discuter plus d'une fois.

Même s'il est préférable d'en parler avant que la personne ne commence à fumer ou à vapoter, il n'est jamais trop tard. Une conversation ouverte et bienveillante peut grandement contribuer à l'aider à arrêter.

Trouvez des outils et des conseils pour amorcer la discussion en consultant les pages Web suivantes :

- [Prévention du tabagisme et du vapotage chez les jeunes](#)
- Canada.ca/Vapotage

Hôpital Pierre-Le Gardeur | Importants travaux devant l'urgence

Joliette, 3 octobre 2023 - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite informer la population que dans le cadre du chantier d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG), à Terrebonne, d'importants travaux sont en cours à proximité de l'urgence.

Ces derniers ont un impact sur les secteurs de l'urgence et du stationnement des usagers. L'accès à ces lieux est donc restreint pendant environ 2 mois, soit du début octobre jusqu'à la fin du mois de novembre.

Circulation à l'entrée de l'urgence

La circulation des véhicules à l'entrée de l'urgence est ainsi modifiée. Il en est de même pour celle des piétons, particulièrement les usagers qui doivent se rendre à l'urgence.

Précisons qu'il est tout de même possible d'arrêter son véhicule un bref instant afin de déposer un usager au débarcadère de l'urgence.

Stationnement des usagers

Les espaces de stationnement réservés aux usagers de l'urgence ont été relocalisés temporairement dans le stationnement des employés à quelques pas de l'entrée. Les usagers ont accès gratuitement à ces places.

Il est à noter que seulement les espaces de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite et détenant une vignette demeurent accessibles dans le stationnement de l'urgence pour la durée des travaux.

Des affiches bien visibles et des signaleurs sont sur place pour permettre aux utilisateurs de se diriger correctement.

Soulignons que les travaux mentionnés permettent la mise en place du réseau électrique souterrain qui alimentera les nouvelles sections de l'hôpital. Le CISSS de Lanaudière remercie les usagers pour leur patience et leur compréhension pendant le déploiement du chantier.

Pour s'informer sur le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'HPLG :

<https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/travaux-hplg>.

Ci-dessous, l'urgence de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur. Les travaux annoncés ont un impact sur ce secteur ainsi que sur celui du stationnement des usagers.



- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy

Directrice des communications et des relations publiques

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

Les collectifs 2023

Octobre 2023

17	24	31
	 	
		

Novembre 2023

07	14	21
 		
		

C'est maintenant le temps de ramasser les feuilles mortes!
C'est pourquoi, je vous invite à retenir les dates des cueillettes des feuilles qui auront lieu le mardi **24 octobre** et le mardi **7 novembre** prochain. Vous pouvez les mettre dans le **compost** (bac brun) ou bien dans des **sacs de grande dimension en plastique**. La journée de la cueillette, le tout doit être placé sur le bord du chemin avant 7 h le matin.

Les institutions mangent Local au CISSS

Joliette, 26 septembre 2023 - Après le succès retentissant du mini-marché tenu l'an dernier par l'équipe des services alimentaires du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière à l'occasion de l'événement *Les institutions mangent local!*, voilà qu'une 2^e édition de cet événement est en cours.

Une dizaine de commerçants et de producteurs locaux vous attendent au Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL) et à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG) afin de vous faire découvrir des produits et des aliments d'ici. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer!

- CHDL, à la verrière (cafétéria), aujourd'hui le 26 septembre, de 11 h à 17 h.
- HPLG, en face de l'auditorium, demain le 27 septembre, de 11 h à 17 h.

Alors que l'an passé l'événement était destiné aux employés afin de protéger nos milieux de soins en contexte pandémique, nous ouvrons nos portes à toute la population lanauoise pour cette 2^e édition! Toutes les personnes désirant découvrir des commerçants et des producteurs de la région sont invitées à venir visiter ce mini-marché dès aujourd'hui, en plein cœur des installations du réseau de la santé.

De plus, des restaurateurs locaux (Les Fous-Braques, L'Espace Comptoir, L'Alchimiste Microbrasserie, La Goulée et Au St-Jacques) prennent part à ces journées pour le bonheur de tous. Des cartes-cadeaux seront aussi tirées au hasard parmi ceux qui auront fait des achats sur place.

La clientèle est en mesure d'acheter des produits et d'aller à la rencontre de ces producteurs : Les Jardins Arômes et Saveurs (produits à base de lavande), Champimignons (champignons), Rebon (craquelins faits à base de drêche), Ferme Soliflore (fleuriste), Maison du bonheur (épices), MVA Créations (produits de papeterie), Ferme Beauvais (viandes), Tout Naturellement (épicerie locale fine), Choco Chocolat (chocolat), Chef J (produits de cuisine végétane), Folle farine (farine) et Ferme au septième sol (légumes) - HPLG seulement.

Faire partie des institutions publiques inscrites au programme *Aliments du Québec au menu*

Soucieuse d'augmenter l'achat de produits locaux pour les intégrer dans ses menus et sensibiliser la population, la Direction du CISSS avait envie de s'impliquer davantage et différemment. En organisant un mini-marché avec des agriculteurs et des artisans locaux, le CISSS proposait une ingénieuse idée qui, dès sa 1^{re} édition, a su conquérir tous ses visiteurs.

Cette démarche, fort appréciée, s'était d'ailleurs démarquée auprès de représentants d'*Aliments du Québec au menu*, lesquels avaient tenu à souligner les efforts consentis par l'équipe à la démarche en diffusant notamment [un portrait du CISSS dans le magazine HRImag](#) ainsi que sur le [bloque d'Aliments du Québec au menu](#).

Rappelons que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ) et que le CISSS s'engage, en tant qu'institution publique, à augmenter ses propres achats en produits locaux et régionaux, à les intégrer dans plus de recettes au sein de ses cafétérias et à encourager la clientèle et les employés à emboîter le pas également. Justement, l'équipe des services alimentaires a aussi mis sur pied, il y a quelques semaines, un projet de cueillette de paniers de légumes avec les producteurs dans certaines installations.

L'événement *Les institutions mangent local!* est une initiative du programme *Aliments du Québec au menu* et se déroule à travers la province jusqu'au 1^{er} octobre 2023.

Rfétez de votre passage en centre hospitalier pour participer en grand nombre à cet événement bioalimentaire festif ouvert à tous!

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Direction des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le CISSS de Lanaudière célèbre l'ouverture du TEP scan - un atout majeur pour les diagnostics médicaux

Joliette, 10 octobre 2023 - Le lundi 2 octobre, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière a fièrement souligné la mise en service de la tomographie par émission de positons (TEP scan), un équipement de pointe qui est entré en fonction en juin dernier. Cet événement significatif a été réalisé en étroite collaboration avec la Fondation Santé Sud de Lanaudière afin de mettre en lumière le dévouement et le professionnalisme des intervenants impliqués ainsi que la générosité des donateurs qui ont permis que ce projet soit possible.

Le Tep scan représente une avancée majeure dans le domaine médical pour la région de Lanaudière. Cette technologie de pointe permet d'effectuer des diagnostics plus efficaces en détectant et en localisant précisément certaines anomalies, notamment dans le domaine de l'oncologie et de la neurologie. Elle permet aussi le diagnostic de maladies infectieuses et cardiaques. Rappelons qu'au cours de la prochaine année, il est prévu que plus de 4 300 examens seront réalisés.

Ce projet représente un investissement total de 7,9 millions de dollars. La Fondation Santé Sud de Lanaudière a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ce projet avec une importante contribution de 2,6 millions de dollars.

Le CISSS de Lanaudière tient à remercier chaleureusement tous les intervenants, les donateurs et les professionnels de la santé qui ont œuvré de près ou de loin à la réalisation de ce projet. Grâce à leur engagement, les usagers bénéficieront de diagnostics plus précis et d'une qualité de soins accrue.

Ajoutons que cet événement a été grandement apprécié par les participants et l'intérêt qu'ils ont manifesté envers ce nouvel équipement témoigne du succès de cette soirée d'inauguration.

Citations

Le CISSS de Lanaudière tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cet important projet. « Cet appareil qu'est le Tep scan répond à un besoin pour offrir des soins et des services à la fine pointe aux usagers de la région. Je tiens à remercier tout particulièrement les administrateurs et les donateurs de la Fondation Santé Sud de Lanaudière de leur très grande contribution ainsi que toutes les équipes du CISSS qui ont permis la concrétisation de cet important projet », souligne Maryse Poupart, présidente-directrice générale du CISSS de Lanaudière.

« La grande famille de la Fondation Santé Sud de Lanaudière se réjouit que le Tep scan soit enfin disponible pour les Lanaudoises et les Lanaudois qui en ont besoin. Cet appareil représente l'un des investissements les plus importants de la Fondation depuis 35 ans. Il s'agit d'un atout précieux pour la santé de la région et nous en sommes très fiers », soulignent d'un ton enthousiaste Pascal Gagnon, coprésident et Ronald Nicol ancien président, tous 2 de la Fondation.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT

Nous remercions monsieur **André Dugas** pour son implication et nous communiquerons avec toi pour un souper de remerciement, très bientôt.

Nous souhaitons la bienvenue à monsieur **Bertrand Riopel**, pour sa nomination à notre club.
Bienvenue avec nous!

● CHANGEMENT IMPORTANT ●

Le 24 octobre à 11 h nous recevrons nos membres de **80 ans** et plus. Nous vous recevrons au restaurant Benny pour un repas gratuit et il y aura plusieurs tirages.

Pour nos **75 ans** et plus, la date n'étant pas choisi mais ça devrait être en novembre prochain. Vous recevrez un appel très bientôt.

● ACTIVITÉS ●

au 21 rue Principale à Saint-Esprit

**Tous les mardis
de 13 h à 16 h 15**

Beaucoup de plaisir, d'éclats de rire et merci à toutes et tous de participer à la continuité de nos activités.

12 décembre: Dîner de Noël et fermeture pour la période des Fêtes

16 janvier: Dîner d'ouverture et activités

13 février: St-Valentin

Mars-avril: Dîner de cabane à sucre

7 mai 2024: Assemblée générale et fermeture pour la saison estivale

Bonne fête pour les personnes nées en octobre et novembre prochain.
Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher.
Nos pensées vont vers vous.

Francine Vendette



fadoq

Conseil 2023-2024

Francine Vendette, présidente et secrétaire 450-559-6240

Louise Lespérance, vice-présidente 450-839-3416

Francine Héту, trésorière 450-839-6708

Nicole Guillemette, administratrice

Bertrand Riopel, administrateur

COMITÉ DE BÉNÉVOLES

Louise Sigouin et Michel Lachance

Suivez-nous sur Facebook :
FADOQ Saint-Esprit

@ : clubfadoq.saint.esprit@gmail.com



12 novembre 23 : Fête des Malades

Comme à chaque année, la célébration de ce jour sera consacrée aux malades. Nous en profiterons pour prier pour toutes les personnes malades de notre paroisse et pour celles qui traversent les difficultés de la vieillesse. Toutes les personnes intéressées pourront se prévaloir de l'onction des malades qui sera administrée au cours de la célébration.

26 novembre 23 : Fête du Christ-Roi

Cette fête qui conclut l'année liturgique célèbre la Royauté du Christ qui est venu instaurer un royaume où l'amour, la paix, le respect et l'unité doivent régner parmi les hommes et au sein de la création. Cette célébration se veut un moment de prière intense pour implorer toutes les richesses de ce royaume auprès de celui qui peut seul changer nos cœurs et les imprégner des valeurs qui vont garantir un univers à la hauteur de la dignité humaine.

Nouveauté au cimetière

Une partie de notre cimetière, appelé «Jardins des Cendres» a été aménagé pour de nouveaux terrains, grandeur 4 pieds X 4 pieds, et réservés pour l'inhumation de 4 urnes seulement. Ces terrains juxtaposés dos à dos, sont déjà surmontés d'un monument avec son assise et son socle et payable moitié moitié par les deux familles concernées lors de l'achat de ces terrains.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau de la Fabrique en composant le **450-839-2573**.



Prochaine conférence; vendredi 27 octobre

Notre seconde conférence de la saison se tiendra le vendredi 27 octobre 2023, à compter de 19 h 30, au sous-sol de notre église. Le conférencier invité sera parmi nous pour la première fois. Il s'agit de **Michael Rea**, qui nous entretiendra sur les plantes tropicales à bulbes (Alucasia, Colocasia, etc., des plantes inusitées qui peuvent parfois atteindre des tailles gigantesques et ainsi contribuer à donner une allure tropicale à votre jardin). Une conférence à ne pas manquer! C'est **gratuit** pour les **membres** et **5\$** pour les **visiteurs**.

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU



Heures d'ouverture

Mardi	9 h	à 17 h 30
Mercredi	12 h 30	à 17 h 30
Judi	12 h 30	à 17 h 30
Vendredi	12 h 30	à 19 h
Samedi	10 h	à 14 h

LA BIBLIOTHÈQUE C'EST :

- **GRATUIT** pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest
- Jusqu'à **5** livres/documents pour **3** semaines, renouvelables
- L'**accès** à des albums, BD, romans, documentaires, biographies et revues
- L'accès **WI-FI** gratuit
- L'accès au site **biblietcie.ca**

Et une multitude d'autres services à découvrir!

Heure du conte



À la bibliothèque de Saint-Esprit,
le dimanche **22 octobre** de 13 h 30 à 15 h 30

Venez écouter un conte animé, suivi d'un bricolage.
Une petite collation sera servie. Bienvenue à tous!

Réservation requise (places limitées à 30 enfants). Veuillez appeler à la bibliothèque pour réserver votre place (**450-831-2274**). Vous pouvez laisser un message nous indiquant combien d'enfants seront présents et leurs âges. Les collations et le matériel nécessaire pour les bricolages sont prévus pour un maximum de 30 enfants. Les enfants de 6 ans et moins doivent être accompagnés.

SEMENCES À DONNER PARCE QU'ON SÈME

Notre présentoir vous attend. Vous avez commencé à recueillir des semences de fleurs, de fruits, de légumes et de fines herbes et vous prévoyez avoir un surplus?

Pensez à nous les apporter pour garnir notre **PRÉSENTOIR D'ÉCHANGE DE SEMENCES** (en indiquant le nom et toute information utile, par exemple la couleur). Ces semences pourront ainsi servir à d'autres. Notez que vous n'êtes pas obligés d'apporter des semences pour en prendre.

CLUB DE LECTURE pour adultes



Tous les 3^e mercredi du mois.
Notre thème du mois : **les biographies**
Si cela vous intéresse, contactez
la bibliothèque (**450-831-2274**)
pour avoir toutes les informations.

Prochaine rencontre le mercredi
18 octobre 2023 à 19 h.

Nos coordonnées



45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0 / biblio125@reseaubibliocqim.qc.ca / 450-831-2274



Diane Lamarre et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

CONCOURS

Ma biblio,
je m'abonne,

je gagne à la
faire connaître!

2 façons de participer : devenez ambassadeur de notre bibliothèque ou abonnez-vous

Entre le 1^{er} et le 31 octobre 2023, participez à la campagne d'abonnement de notre bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants * :

1^{er} prix –Apple Watch série 8 – GPS + connectivité cellulaire

- Boîtier en aluminium argent 41 mm - Bracelet sport comète, d'une valeur de 660 \$.



2^e prix –Casque circum-auriculaire sans fil Studio³ Wireless de Beats

- Collection Skyline - Noir nocturne, d'une valeur de 440 \$.



3^e prix –Lot de jeux de société

- Le grand jeu de la littérature. C'est dans quoi déjà?, Museum : Pictura, Nouvelles contrées, Dobble, L'Agent Jean, le jeu et Une patate à vélo le jeu, d'une valeur de 245 \$



Cette année, il y a deux façons de participer :

•Le citoyen s'abonne ou se réabonne à notre bibliothèque (abonnement échu ou à échoir au plus tard le 31 décembre 2023). Limite d'une participation par personne.

•Le citoyen déjà abonné agit à titre d'ambassadeur de notre bibliothèque en incitant d'autres citoyens à s'abonner. Plusieurs participations possibles, en concordance avec le nombre de citoyens qui s'abonnent grâce à vous. Plus vous parlez de notre biblio et plus vous avez de chances de gagner.

Le règlement du concours est disponible à la bibliothèque et sur Biblietcie.ca.

* Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours et tous les citoyens des municipalités membres du Réseau peuvent participer.

Bienvenue dans votre bibliothèque!

L'équipe de la biblio



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Responsabilités des propriétaires et des locataires

Les propriétaires doivent fournir des avertisseurs de fumée en bon état de marche et les locataires doivent les vérifier, les entretenir et remplacer les piles, s'il y a lieu.

En savoir plus ?

- Informez-vous auprès de votre municipalité ou auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). La RBQ administre le Code de sécurité, dans lequel sont notamment consignées des obligations concernant la sécurité incendie.
- Ces obligations s'adressent entre autres aux propriétaires d'immeubles de plus de deux étages et de plus de huit logements.
- Vous êtes visé par cette réglementation? Pour tout savoir sur vos obligations, consultez rbq.gouv.qc.ca/securite.



Au son de l'avertisseur de fumée :

sortez !

La fumée est mortelle et se propage rapidement. Chaque seconde est comptée, vous avez moins de trois minutes pour évacuer!

- Alertez sans délai vos enfants et les autres occupants.
- Sortez de la maison sans perdre de temps.
- Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et vérifiez que personne ne manque à l'appel.
- Appelez le 9-1-1 une fois dehors.

La règle d'or

Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.

Appliquez la formule qui augmentera vos chances de sortir sain et sauf d'un incendie :



Augmentez vos chances de sortir sain et sauf d'un incendie.

Pour plus d'information, communiquez avec le service de sécurité incendie de votre municipalité ou consultez securitepublique.gouv.qc.ca.

Sécurité publique
Québec



L'avertisseur de fumée...

sauve des vies !



Québec

Avez-vous un

avertisseur de fumée ?



Les incendies mortels surviennent surtout la nuit. Pensez-y! Vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée qui fonctionne pour vous réveiller!

- Installez des avertisseurs de fumée et vérifiez leur bon fonctionnement.

Rappelez-vous, le feu ne dort jamais !



Choisir, installer et vérifier ses avertisseurs de fumée

1. Quel avertisseur choisir ?

À pile

- Préférez un avertisseur à pile longue durée.



Électrique

- Préférez un modèle avec une pile d'appoint en cas de panne de courant.
- Des avertisseurs interconnectés font gagner de précieuses secondes au moment d'évacuer. Peu importe où se trouve le feu, ils sonnent tous en même temps!

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) — un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex. : poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

Recherchez ces logos !

Avertisseur de fumée :



Avertisseur de monoxyde de carbone :



Ces logos garantissent que vos avertisseurs répondent aux toutes dernières normes de sécurité canadiennes.

2. Où les installer ?

- Installez des avertisseurs de fumée dans chaque chambre et à chaque étage de la maison (corridors et aires communes), y compris au sous-sol.
- Placez vos avertisseurs loin des appareils de cuisson, des bouches d'aération ou des salles de bain.



Pour les personnes malentendantes, installez des avertisseurs de fumée avec une lumière stroboscopique. Il existe aussi des appareils d'alarme à vibration destinés à être placés sous l'oreiller ou le lit.



3. Comment les vérifier ?

Une fois par mois

- Vérifiez la pile en appuyant sur le bouton d'essai; un signal sonore doit se faire entendre. Si ce signal est muet, changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux.



Un avertisseur qui fonctionne, ça sonne !

Une fois par année

- Qu'il soit à pile ou électrique, vérifiez la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de lui. S'il ne sonne pas, remplacez-le.

La plupart des compagnies qui offrent un service d'avertisseurs reliés à une centrale font l'entretien et la vérification annuels sur demande. Informez-vous !

Ils ne sont pas éternels...

- Un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans.
- Un avertisseur de monoxyde de carbone a une durée de vie de 5 à 10 ans à partir de son activation. Consultez les directives du fabricant.



Vérifiez la date de fabrication de vos avertisseurs de fumée; si cette date est absente, remplacez-les dès aujourd'hui !

Attention !

- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche sourdine de l'appareil.
- N'appliquez jamais de peinture sur l'avertisseur de fumée. S'il est peint, remplacez-le.



Pas d'avertisseur : c'est mortel !



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



VENEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse)

PROCHAINS THÈMES DE DISCUSSION

OCTOBRE : L'immigration au village

NOVEMBRE : J'améliore ma condition physique

DÉCEMBRE : Je me prépare à fêter

QUAND : TOUS LES JEUDIS

HEURE : DE 13 H À 16 H

OÙ : À LA MAIRIE (21 rue Principale)



gratuite,

Vos photos dans le calendrier 2024

Soumettez-nous vos plus belles photos montrant des paysages et des attraits des municipalités du comté de Montcalm et ce, à travers les 4 saisons.

Pour participer, il faut :

- 1 Résider dans le comté de Montcalm
L'Épiphanie, Mascouche, St-Alexis, St-Calixte, Ste-Julienne, Ste-Marie-Salomé, St-Esprit, St-Jacques, St-Ligori, St-Lin-Laurentides, St-Roch-de-l'Achigan, St-Roch-Ouest
- 2 Ajouter un titre et une brève description
- 3 Envoyer une photo horizontale (paysage) en format PNG, JPG ou JPEG



Un jury sélectionnera les photos retenues. Les photographes seront nommés dans ce calendrier distribué en décembre. Envoyez vos photos à luc.theriault@parl.gc.ca avant le 31 octobre 2023 à midi.

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
01	02	03	04	05	06	07
OCTOBRE			2023	ACTIVITÉ CULINAIRE 	ON DÉCORE LA MAISON DES JEUNES 	
08	09	10	11	12	13	14
	MASQUE EN PAPIER MÂCHÉ 12h00 à 16h00 			 LOUP-GAROU	HORROR NIGHT 	
15	16	17	18	19	20	21
LA GRANDE MARCHÉ 					BINGO 	DÉCORATION DE CITROUILLE 10h00 à 14h00 
22	23	24	25	26	27	28
				SOUPER MEURTRE & MYSTÈRE 		
29	MONTAGE DU PARCOURS HANTÉ 17h00 à 20h00	HALLOWEEN 	ATELIER ÉMOTIONS LUDIQUE-PARTICIPATIF-INTERACTIF 18h30 à 20h30 		MDJ De St-Esprit	Légende X La MDJ est fermée

POUR LES JEUNES DE 12 À 18 ANS

ATELIER SUR LES ÉMOTIONS

LUDIQUE · PARTICIPATIF · INTERACTIF

Vis une expérience artistique qui sort de l'ordinaire

Parle des vraies affaires et brise les tabous

Ouille-toi pour surmonter les émotions difficiles

Crée de nouveaux liens pour te sentir moins seul.e

TOURNÉE ANIMÉE PAR



1^{er} NOVEMBRE 2023 • 18 h 30 • SAINT-ESPRIT

Bibliothèque Alice-Parizeau : 45, rue des Écoles

TU NE LE SAIS PEUT-ÊTRE PAS, MAIS TA BIBLIOTHÈQUE FAIT BIEN PLUS QUE PRÊTER DES LIVRES.



INSCRIS-TOI! LES PLACES SONT LIMITÉES.
BIBLIETCIE.CA/12-18_ANS



BiBli
& cie

Québec 

1^{er} novembre Une activité sur les émotions sera présentée à partir de 18 h 30 à la bibliothèque. *Inscription obligatoire. Via le code QR de la publicité



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

SAMEDI 18 NOVEMBRE
2023

10 H À 17 H

**MARCHÉ DE NOËL
DE SAINT-ESPRIT
2023**

**Au gymnase de l'école Dominique-Savio,
39 rue des Écoles, Saint-Esprit**

***Places de stationnement au Centre de formation en
santé des Samares (en face de l'école)**

PLUS DE 40 EXPOSANTS SUR PLACE!



UNE BELLE OCCASION DE FAIRE
VOTRE MAGASINAGE DES FÊTES!

Subvention

des loisirs (sportifs et culturels)
de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest

**Nous traitons les reçus avec le logo ou estampe
de votre organisation seulement,
nous n'acceptons pas de carte d'affaires.**

Nous ne paierons que pour le montant de l'activité qui a été payé.

Vous devez déposer votre demande à la mairie de
Saint-Esprit (21, rue Principale) au plus tard :

LE JEUDI 26 OCTOBRE 2023

Aucune demande ne sera traitée par les membres des loisirs
de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest après cette date.

Un formulaire par enfant qui devra afficher **les 2 signatures obligatoires**
(professeur et parent) ainsi que la date de réception à la mairie.

Le formulaire est disponible à la mairie de Saint-Esprit ainsi que sur le site
Internet de la municipalité ou par courriel reception@saint-esprit.ca



Pour tout autre renseignement :
Marie-Claire Ducharme 450 839-2852



Le Club optimiste de Saint-Esprit
Invite toutes les familles de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest
au 36^e dépouillement d'arbre de Noël

Le Père Noël en cavale... pour une dernière année avant le grand retour à la cabane!

Le Père Noël et la fée des étoiles se promèneront dans le village*, dimanche 17 décembre 2023, pour distribuer les cadeaux aux enfants inscrits.

Coût : 5 \$ par enfant

Comme l'an dernier, nous vous invitons à suivre notre page facebook (f Dépouillement St-Esprit et St-Roch Ouest) à travers laquelle vous serez plongés dans l'esprit des Fêtes dès novembre. Vous pourrez aussi suivre le Père Noël lors de ses déplacements la journée de l'événement.

Invitez aussi vos voisins et amis à joindre cette page; jeunes et moins jeunes seront transportés dans la magie de Noël.

Payable en argent (montant exact) ou par chèque au nom du Club Optimiste de Saint-Esprit de Montcalm
S.V.P. Retournez le paiement avec votre coupon-réponse dans une enveloppe

À l'Inter-marché Anny Brouillette & filles ou
au bureau municipal de Saint-Roch-Ouest

Aucune inscription acceptée après le 15 novembre,
ni la journée de l'événement.

Cette journée est réservée aux enfants de Saint-Esprit et de
Saint-Roch-Ouest seulement.

* Pour les enfants demeurant à l'extérieur du village, des
endroits prédéterminés leur seront désignés afin de profiter
de cette belle journée.



Pour information : Annie Chaumont 514-910-8385 annie.10@hotmail.com



Dépouillement St-Esprit et St-Roch Ouest



COUPON-RÉPONSE

Nom et prénom du parent : _____ Téléphone () _____ - _____

Adresse : _____

Si votre enfant fréquente l'école, indiquez son âge, fille ou garçon et degré scolaire!

Seulement les enfants de 12 ans en 6^e année sont acceptés.

Nom de l'enfant	Âge	Fille	Garçon	Mater-nelle	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e

OUI NON J'autorise le comité du dépouillement d'arbre de Noël de St-Esprit et St-Roch-Ouest à publier les photos prises des personnes ci-haut nommées, lors de l'événement et de les publier sur la page facebook du dépouillement.

CONCOURS DÉCORE TA MAISON EN FAMILLE

1-PRENDS UNE PHOTO DE TA MAISON DÉCORÉE

2-ENVOIE LA PHOTO PAR COURRIEL À:
LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA AVEC TES
COORDONNÉES



DATE LIMITE POUR ENVOYER TA PHOTO: 31 OCTOBRE MIDI

3 PRIX À GAGNER:

1 PRIX CHOISI PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX

1 PRIX CHOISI PAR LE PUBLIC (VOTE SUR FACEBOOK LE 31 OCTOBRE DÈS 13H)

1 PRIX PAR TIRAGE PARMIS TOUS LES PARTICIPANTS

CONCOURS OUVERT AUX CITOYENS DE SAINT-ESPRIT ET SAINT-ROCH OUEST



Pour célébrer L'HALLOWEEN

**Le mardi 31 octobre prochain,
les membres du Conseil municipal sont heureux d'inviter
les jeunes citoyens de Saint-Roch-Ouest
à venir chercher leurs friandises
à la mairie de Saint-Roch-Ouest,
de 16 h 30 à 19 h.**

